

Demande de Validation du Permis de Chasser 2025/2026

	Montant Validation	Frais de Dossier	Total	Merci de cocher votre choix
Petit et Grand Gibier National	220,80 €	5 €	225,80 €	<input type="checkbox"/>
Petit Gibier en Saône et Loire	139,95 €	5 €	144,95 €	<input type="checkbox"/>
Petit et Grand Gibier en Saône et Loire	164,95 €	5 €	169,95 €	<input type="checkbox"/>

Si vous êtes concerné par le tarif spécial deuxième année* de chasse sur la validation départementale qui suit l'obtention du permis de chasser, merci de nous joindre un RIB pour remboursement des 50 € et de cocher la case ci-contre.

* Sous réserve des 3 conditions décrites dans la notice jointe

⚠ Départements 57-67-68 : Contribution Sanglier droit local ☞ merci de contacter nos services pour de plus amples informations ou valider en ligne.

Vous désirez souscrire l'Assurance RC CHASSE de BS Assurances.

En cochant la case ci-contre, j'atteste avoir pris connaissance du contenu de la notice d'information jointe

+ 22,00 €

BECASSE

à cocher :

- Je souhaite un carnet de prélèvement « numérique »**

J'ouvre un compte sur un smartphone avec l'application CHASSADAPT et je déclare mes prélèvements BECASSE

- Je souhaite un carnet de prélèvement « papier »**

Vous devez avoir retourné votre carnet bécasse 2024/2025 correctement identifié

- Je ne souhaite AUCUN carnet de prélèvement**

MONTANT TOTAL DU REGLEMENT

Chèque signé à l'ordre de « Régie Chasse 71 »

€

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Suppression des communes limitrophes mais maintien du droit de chasse sur l'entiereté du territoire de chasse pour ceux qui sont sur 2 départements.
- Votre validation 2024/2025 est valable jusqu'au **30 juin 2025**.
- La souscription d'une assurance « chasse » est obligatoire. Vous devez, en cas de contrôle, présenter l'attestation avec votre permis de chasser et votre validation.
- Toutes les demandes de validations du permis de chasser sont soumises automatiquement au contrôle FINIADA (Fichier National des Personnes Interdites d'Acquisition et de Détenzione d'Armes).